

MINISTRE DE
L'EDUCATION NATIONALE

Beaux-arts

GERS

Saint Clar

Place de la Mairie
maisons environ-
nantes.

CHANTIER INTELLECTUEL N° 1424
NOTIFICATION

Par arrêté en date du 25 Fev 1943
M. le Ministre secrétaire d'Etat à l'Education
Nationale, a inscrit sur l'inventaire des Sites dont la
conservation présente un intérêt général l'ensemble urb
bain formé à ST CLAR (Gers) par la place de la Mairie
et la vieille Halle, les immeubles bâtis (façade, élévat
tions, toitures) qui l'entourent et qui bordent la rue
de la Place, ainsi que l'ancienne Eglise, le tout cons-
titué par les parcelles cadastrales N° 1449 à 1452-1472
à 1478 - 1478-1479-1481 à 1488-1557 - 1558- 1564 - 1565
1567-1568 - 1568 - 1571 - 1572 - 1704 - 1705 - 1707 - à
1709 - 1712 à 1714 section A

Monsieur MONTARIOL, architecte des monuments Historiques.